

Experte en matière de prévoyance professionnelle DF

Expert en matière de prévoyance professionnelle DF

Finances

Économie, administration, sécurité

En tant qu'experte ou expert en matière de prévoyance professionnelle, vous établissez les bases de calcul pour les prestations d'une institution de prévoyance professionnelle et pour les cotisations versées par vos partenaires. Vous développez des outils de gestion pour ces institutions et donnez des conseils en matière de sécurité sociale. Vous faites appliquer la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Tâches



Leurs principales activités consistent à:

Analyse et calcul

- élaborer des plans d'assurance, choisir un mode de financement, calculer les primes à la charge des partenaires (employés et employeurs) et les prestations versées par l'institution de prévoyance en cas de retraite, de décès ou d'invalidité
- établir des offres d'assurances de prévoyance LPP
- remplir toutes les modalités pratiques relatives à l'établissement de contrats, enregistrer les éventuelles modifications
- gérer et mettre à jour les dossiers des assurés, qu'il s'agisse de particuliers, entreprises ou collectivités
- réviser des bases de calcul en cas de fluctuation importante du nombre d'assurés; justifier et présenter les propositions de modifications aux instances responsables
- rédiger les règlements en veillant à leur conformité avec la LPP

Développement stratégique et conseil

- étudier différentes formes de réassurance: couverture interne par des réserves ou conclusion d'une assurance pour couvrir totalement ou partiellement certains risques
- établir le bilan en cas de liquidation de l'institution ou de sa fusion avec une autre et rédiger les rapports nécessaires à une prise de décision et ceux destinés à l'autorité de surveillance
- acquérir de nouveaux clients
- garder des contacts étroits et réguliers avec la clientèle
- suivre les cas d'invalidité, les conseiller, leur trouver une solution équitable
- entretenir une correspondance, souvent en langue étrangère
- conseiller la clientèle, fournir des renseignements actuariels et juridiques liés à la prévoyance

Contrôle

- établir un bilan technique régulièrement (au moins tous les trois ans)
- effectuer des contrôles périodiques pour vérifier que l'institution de prévoyance remplit ses obligations (équilibre garanti entre prestations, cotisations et rendement de la fortune), notamment lors de changements importants de la situation économique
- contrôler la gestion technique et comptable de la caisse de prévoyance; présenter les comptes en tenant compte des normes internationales et des accords bilatéraux
- effectuer des expertises actuarielles et rédiger des rapports

Environnement de travail

En tant qu'experte ou expert en matière de prévoyance professionnelle, vous travaillez en étroite collaboration avec les organes de décision de l'institution de prévoyance, tels que la direction et le conseil d'administration, ainsi qu'avec les



autorités de surveillance. Vous êtes en contact direct avec les clients, qu'il s'agisse d'individus ou d'entreprises, ainsi qu'avec les administrations. Votre activité est principalement sédentaire et vos horaires de travail sont réguliers. Vous exercez votre métier dans un bureau de conseil en matière de prévoyance du personnel, au sein d'une compagnie d'assurances sur la vie, dans une caisse de compensation publique ou privée, ou encore dans une institution de prévoyance autonome. Certains d'entre vous choisissent d'offrir leurs services en tant qu'experts indépendants.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité d'analyse
- Discrétion
- Esprit de synthèse
- Esprit d'initiative
- Facilité de rédaction
- Aptitude pour les sciences naturelles
- Rigueur

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi. Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le règlement du SEFRI.

Formations continues

L'experte ou l'expert en matière de prévoyance professionnelle travaillent dans un bureau de conseil en matière de prévoyance du personnel, dans une compagnie d'assurances sur la vie, dans une caisse de compensation publique ou privée ou dans une institution de prévoyance autonome. Certains offrent leurs services en tant qu'experts indépendants.

Perfectionnement

Les experts en matière de prévoyance professionnelle peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- séminaires et journées d'études proposés par les organisations du monde du travail
- certificat CERA (Certified Enterprise Risk Actuary), formation complémentaire en sciences actuarielles
- diplôme fédéral d'expert-e en assurances sociales
- CAS, DAS, MAS proposés par les HES ou les universités
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

Profession

Profession

Expert-e en finance et en controlling DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/expert-e-en-finance-et-en-controlling-df>

Expert en finance de PME DF / Expert en finance de PME DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/expert-en-finance-de-pme-df-expert-en-finance-de-pme-df>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.615.10.0

Liens utiles

Association Suisse des Actuaires (ASA)

<https://www.actuaries.ch>

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/72135?lang=fr>